

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 AVRIL 2016

=====

L'an deux mille seize, le Sept Avril à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 5 Avril 2016.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Daniel MATHIEU, Marie-Claude SAVEY-GARET, Guy DOLEATTO, Annie NAVEL, Colette RAFFIER, Dominique BESSON, André VAUBOIN. Nathalie VARIGNIER Jacques SAVEY – Frédéric GUILLAUME, Philippe JANODY.

Absent : aucun

Nombre de votants en début de séance : 11

Mr Jacques SAVEY est nommé secrétaire de séance.

Mr le Maire souhaite que soit rajouter à l'ordre du jour les points suivants

- Augmentation de capital de la SEMCODA

Questions divers :

- Distribution des sacs jaunes

- RAID INSA du 11 Avril 2016

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2016

Mme M-Claude Savey-Garet souhaite que soit rajouté dans le compte rendu la remarque formulée lors du vote du budget primitif 2016, à savoir que le budget primitif avait été préparé par le Maire et qu'elle souhaitait, pour les années à venir, que les adjoints y soient associés.

Mr Guy Doléatto revient sur les priorités budgétaires et estime que l'achat d'une remorque est prioritaire sur l'achat de rideaux de scène et stores pour la salle polyvalente.

Ces remarques seront rajoutées au PV du Conseil Municipal du 3 Mars 2016, lequel est approuvé à l'unanimité.

2) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de voter les taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières pour l'année 2016.

Après délibération, les Membres du Conseil Municipal approuvent et votent à l'unanimité les taux suivants :

✓ Taxe d'habitation	=	13.00 %
✓ Foncier bâti	=	21.00 %
✓ Foncier non bâti	=	55.00 %

Ces taux sont identiques aux années précédentes.

3) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DU CCAS

Le Maire présente les prévisions budgétaires 2016 pour le CCAS, et rappelle l'excédent de l'exercice 2015 d'un montant de 3 093.92 €.

La section fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 5 594 €.

Les membres du CCAS approuvent le budget primitif 2016 à l'unanimité.

4) CENTRE DE GESTION : CONSULTATION DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE DES RISQUES STATUTAIRES

Le Maire rappelle que le Centre de Gestion de l'Ain a souscrit un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques statutaires de ses collectivités affiliées. Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2016. Il convient d'engager une procédure de mise en concurrence pour mise en place d'un nouveau contrat au 1^{er} janvier 2017. Le Centre de Gestion doit être mandaté pour engager cette consultation à l'issue de laquelle les collectivités auront la faculté d'adhérer ou non au contrat groupe.

Pour cela, le Conseil Municipal doit prendre une délibération pour mandater le Président du Centre de Gestion afin qu'il procède à la consultation et qu'il conclue un contrat-groupe adaptée.

La délibération est votée et approuvée à l'unanimité.

5) COMPTE RENDU COMMISSION DECHETS COM/COM

Mr le Maire avec Philippe Janody délégué, présentent et commentent le bilan financier 2015 et le prévisionnel 2016 de la gestion des déchets. Ils précisent que le taux de la TEOM 2016 a été maintenu à 9%.

La CCPH, en prévision de la fusion avec la COM/COM du Valromey qui adhère à un SIVOM, a lancé une étude pour connaître les avantages et les inconvénients de cette adhésion. Un rapport a été remis à la commission.

A ce jour la Commission souhaite rester autonome pour les 4 ans à venir.

6).COMPTE RENDU COMMISSION TOURISME COM/COM

André Vauboin présente le compte rendu de la commission tourisme qui s'est réunie le 24 mars sous la présidence de Jacques Drouhin. Le but était de choisir un référent pour les animations de cet été. Jacques Drouhin a été désigné ainsi que Mr Pesenti en appui sur la logistique.

✓ **Les animations :**

-BIVOUAC du 10 au 16 mai avec une course d'orientation en nocturne. Le Président souhaite le soutien de toutes les communes pour la publicité et les animations.

- LE TOUR DE France : une réunion aura lieu fin avril pour l'organisation. Il y aura 2 pôles d'animation (sur Corcelles et au Casino d'Hauteville).

✓ **Le site de la Praille :**

Les baignoires (types scandinaves) sont déficitaires. Problème également d'hygiène. Le matériel ne serait pas adapté au grand public. Mr Bourgeois ne souhaite plus s'en occuper. On maintient l'activité en 2016.

7) COMPTE RENDU COMMISSION DES IMPOTS COM/COM

Le compte rendu est fait par André Vauboin. Il est nécessaire de revaloriser les valeurs locatives des bâtiments industriels dont les valeurs datent de 1970 avec une révision en 1980. Pour Aranc, petite modification pour l'Auberge d'Aranc.

8) QUESTIONS DIVERSES

- **Congrès des Maires :** Il se déroulera à Paris du 31 Mai au 2 Juin. Mr le Maire demande si des conseillers municipaux souhaitent y participer. Personne n'est intéressé.
- **Borey :** le Comité Syndical a approuvé les comptes 2015 avec un excédent de 254 999 € et a voté à l'unanimité le budget primitif 2016.

Au niveau de l'investissement :

- Construction STEP ARANC : Travaux	= 301 601 €
Achat terrain	= 8000 €
Frais études	= 40 875 €
Subvention	= 262 000 €
- Etude assainissement Evosges : Frais étude	= 48 924 €
Subvention	= 34 247 €
- Travaux assainissement Evosges : Travaux budgétés	= 84 844 €

Le Cabinet Montmasson présentera Mercredi 13 avril la nouvelle étude du raccordement au Syndicat du Valromey.

- **ONF** : Mr le Maire présente le plan des plantations prévues lors de la commission forêts du mois de décembre 2015.

Elles seront faites sur le pâturage et le haut de Raclet, la Teyssonnière, Salendru et Machurieux pour une totalité de 14 hectares.

Un devis a été demandé à l'ONF :

- Raclet : plantations de sapins sur 8 hectares = 30 000 €
- La Teyssonnière : plantations de cèdres sur 4 hectares = 29 630 €
- Salendru et Machurieux : plantations de douglas sur 2 hectares = 12 120 €

Montant total du devis = 81 570 €. On aurait 50 % de subvention.

Le Maire a demandé à l'ONF de revoir sa copie en enlevant la plantation des cèdres.

L'ONF a également établi une liste de parcelles à soumettre au régime forestier.

La Commission Forêt se réunira prochainement pour en débattre.

- **EOLIENNES** : la société INTERVENT a demandé un rendez vous pour présenter possibilité création parc éolien. André Vauboin se charge de les contacter pour fixer une date.
- **SACS JAUNES** : les sacs jaunes ont été récupérés à la déchetterie. La distribution sera faite par :
 - Colette RAFFIER pour Résinand-Les Pézières-Malaval
 - Guy DOLEATTO et Nathalie VARIGNIER pour Rougemont
 - André VAUBOIN et Frédéric GUILLAUME pour le lotissement
 - M-CI SAVEY-GARET Annie NAVEL Dominique BESSON pour Aranc

- **RAID INSA LYON** : épreuve sportive arrivée à ARANC lundi 11 avril à 14 h
- **REGION** : Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Laurent WAUQUIEZ concernant la suppression des contrats de développement durable, ce qui remet en question l'avenir des Syndicats Mixtes qui avaient été créés pour avoir un seul interlocuteur avec la Région. Cette mesure est applicable tout de suite, ce qui signifie que le 1^{er} juin le Syndicat Mixte ne sera plus financé. D'ici fin décembre tout le personnel devra être recasé. La subvention pour les Montcornelles est donc remise en question. Il sera de nouveau présenté à la Région.
- **CHIENS** : compte tenu des plaintes relatives à la divagation des chiens sur Rougemont, Guy Doléatto et Nathalie Varignier souhaitent qu'un courrier soit adressé aux différents propriétaires.

Prochain conseil municipal le Jeudi 12 MAI 2016 à 20 h 30

SEANCE LEVEE A 23 heures

Le Maire,

Daniel Mathieu